

SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE DU 15 octobre 2021

PRESENTS

- Mme BARBE, conseillère municipale adjointe aux écoles
- M. CAMMAS, délégué des parents d'élèves
- Mme DAVIDOU, déléguée des parents d'élèves
- Mme TOURTOIS, déléguée des parents d'élèves
- Mme JOSEPH, adjointe en maternelle
- Mme CHIBARY, adjointe en élémentaire
- Mme DALL'ASEN, adjointe en élémentaire
- Mme TOURET, directrice de l'école primaire
- M. TERRIER, DDEN

EXCUSES ou ABSENTS

- M. PASTOR, IEN de la circonscription de Cahors 1
- Mme SUISSE, adjointe en maternelle
- Mme LAVERGNE, adjointe en élémentaire
- M. DENIER, délégué des parents d'élèves
- M. FERNANDEZ, délégué remplaçant des parents d'élèves

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés :

➤ **APPROBATION DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE**

Le dernier procès-verbal du conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

➤ **VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

➤ **PRESENTATION DE L'ANNEE 2021/2022**

Effectifs et organisation des classes

Le groupe scolaire se compose de 4 classes :

- PS/MS/GS : 24 élèves (12/6/6)
- CP/CE1 : 16 élèves (10/6)
- CE1/CE2 : 19 élèves (8/11)
- CM1/CM2 : 19 élèves (8/11)

Soit un total de 78 élèves. Cette année, les TPS ne pourront pas être scolarisés, et ce afin de préserver l'accueil de potentielles arrivées en PS/MS/GS (élèves soumis à une obligation de scolarité).

Prévisionnel pour 2022/2023

PS : 5 + 2 - MS : 12 - GS : 6 - CP : 6 - CE1 : 10 - CE2 : 14 - CM1 : 11 - CM2 : 8

Soit un total de 74 élèves. Des effectifs précis (naissances 2019) pour l'année 2021/2022 ont été demandés à la mairie ; les remontées à l'Education Nationale doivent avoir lieu le 9/11, délai de rigueur.

Une baisse légère d'effectifs est à noter puisque les 11 élèves sortants ne sont remplacés que par 7 PS. Toutefois, il est à noter que les prévisionnels pour 2023 (naissances 2020) sont très rassurants et permettront de pérenniser l'effectif global.

Equipe pédagogique

Cette année, l'équipe enseignante déjà en place a accueilli Mmes CHIBARY et SUISSE.

Mme LAVERGNE a été mutée sur l'école en tant que décharge de direction.

Trois AESH ont été également nommées : Mme MANGO, Mme FAILLAT et Mme CARMONA.

Elections des délégués de parents d'élèves

Cette année, la liste électorale était constituée de 107 parents.

Nombre de votants : 63

Suffrages exprimés : 50 Nuls/blancs : 13 (car noms sélectionnés ou barrés)

Taux de participation : 58,88%

Mairie :

L'utilisation du budget 2021 est présenté aux membres du conseil d'école. A ce jour, il est utilisé dans son intégralité (matériel et fournitures). Concernant le budget « sorties », il reste un reliquat (des entrées pour environ 130 euros) qui pourrait servir à une ultime sortie en décembre.

Le prochain budget sera voté en mars. Les demandes de budget exceptionnel devront avoir lieu en novembre. Mme Barbé assure que les projets innovants seront valorisés et soutenus par la municipalité dans la mesure du possible.

Mme Barbé indique également qu'un spectacle de Noël sera offert aux enfants des deux écoles, à La Prade. Un goûter sera également proposé. Actuellement, le Secrétaire Général recherche un spectacle qui conviendrait aux élèves de 3 à 11 ans. De plus, la mairie offrira à chaque enfant un livre à 1 euro.

De son côté, la coopérative prendrait à sa charge les cadeaux de Noël, à mettre au pied du sapin (jeux de cour, jeux de société...). Le budget Noël alloué aux écoles (env 400 euros pour Daniel Roques), supprimé cette année, ne pourra toutefois pas être compensé.

➤ COMPTE - RENDU FINANCIER DE LA COOPERATIVE

Début septembre, le solde était de 2120,87 euros. Le grand livre des comptes est présenté. Au 11/10/21, le solde est de 2119,46 euros.

Pour information, les entrées à venir sont les photos, les ventes de chocolats et une tombola en fin d'année. Les enseignantes souhaitent souligner la participation des familles en ce début d'année, malgré parfois des difficultés financières. Les paiements peuvent être échelonnés ou reportés mais sont pour la plupart du temps effectués.

L'équipe renouvèle sa volonté d'organiser un voyage scolaire dans les deux ans à venir et tente d'avoir une utilisation mesurée du budget afin de constituer un certain pécule dans l'optique de classes transplantées.

➤ SORTIES ET PROJETS EFFECTUES

<u>PS/MS/GS</u>	<u>CP/CE1</u>	<u>CE1/CE2</u>	<u>CM1/CM2</u>
Ecole de la forêt 15 et 29/09 ; 6/10 ; 10/11 ; 1/12 ; 5 et 12/01 ; 2 et 9/02 ; 16 et 23/03 ; 6 et 13/04 ; 11 et 18/05 ; 1,8,22 et 29/06	Ecole de la forêt 1 mercredi sur 2 à compter du 29 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi sur 2 à compter du 22 septembre	Ecole de la forêt 1 mercredi par mois environ à compter du 15 septembre
Bibliothèque de Pradines 1 mercredi sur 2 ou 3 - Emprunt de livres			
Cinéma 5 films d'animation « Les méaventures de Joe » 12/10 Entrées et bus : 55, 20 euros et 68 euros	Intervention d'une musicienne du Grand cahors Fanny Bordaries Tous les jeudis de la période 1		Rencontre avec un auteur Dominique Paquet 12/10 Ecriture théâtrale, découverte du métier d'auteur, lecture
Spectacle JMF « Tic Tac Tock » 26 ou 27 janvier 2022 2, 50 euros/entrée	Jeunesses musicales de France « Contes défais » 22 octobre 2021 Entrées : 135 euros ; bus : 77 euros		
	Spectacle dans le cadre des Rencontres Répercutantes « La princesse au tambour » Gérard Grimal 8/12 bus à prévoir		
Spectacle de Noël offert par la mairie (avec goûter, Père Noël)			
Intervention animateur nature en forêt - Nov, 200 euros Puis une deuxième intervention (autour du thème des oiseaux)	Partenariats sportifs demandés (Handball, badminton, échecs)		
	Prix des incorruptibles (Concours de littérature)	Projet Twictée	Théâtre de Cahors « J'ai trop peur » 29/03 Entrées + bus
		Permis Piéton (CE2)	SYDED

		Avec la Maif	« Les déchets » 11/04 en classe 12/04 visite du centre de tri de Catus (bus offert par le Syded)
		Projet avec la fédération de la pêche Elevage de truites	
	Cycle piscine		
	Période 3 ; 7 ou 8 séances actuellement pour les élèves du CE1 au CM2 - Bus à prévoir		
	Percussions collectives Orff		
	Lot Arts vivants - Prêt d'instruments – 50 euros		

Cette année, le projet qui fédère l'école se trouve être « l'école de la forêt ». Les enseignantes estiment qu'il est très riche, porteur et motivant pour les élèves. Les mercredis consacrés à cette activité sont alternés avec des créneaux bibliothèque. Après deux ans de pandémie, les élèves sont heureux de retourner dans ce lieu culturel et d'emprunter à nouveau des livres sur place.

Concernant la piscine, à ce jour, les effectifs sont limités. Seuls les CE1, CE2, CM1 et CM2 pourront se rendre à Divonéo. Mme Touret prendra donc les CE1 de Mme Chibary afin de ne pas pénaliser le niveau CE1. Les plus grands restent prioritaires face à des CP en raison du savoir nager à valider.

➤ **PRESENTATION ET VOTE DU PPMS**

Le PPMS risques majeurs 2021/2022 ainsi que le PPMS-attentats sont présentés puis votés à l'unanimité. Une alerte attentats va être réalisée avant les vacances de Toussaint. Une autre alerte Risques Majeurs devra avoir lieu avant les vacances de Noël. Les exercices permettent de tester en grandeur nature tous les éléments afin de parer à toute éventualité.

Il est à noter que le téléphone filaire ne peut fonctionner dans l'établissement. Ce point sera remonté à l'administration.

Les valises fournies par la municipalité sont tout à fait satisfaisantes ; elles ont été mises à jour avec les PAI de l'année et les PPMS, en collaboration avec l'ALAE.

Une alerte incendie a également eu lieu en ce début d'année. L'alarme reste inaudible dans la classe de CM, puisque les deux bâtiments ne sont pas reliés. Ce point-là a été remonté à la municipalité.

➤ **INTERVENTION DES PARENTS DELEGUES**

✚ Certains représentants font remarquer que beaucoup de parents stationnent devant l'école, entre autres sur le passage piétons et n'utilisent pas le parking prévu à cet effet. Un rappel sera fait. Toutefois le problème se situant sur la voie publique, la compétence relève de la mairie. Est évoquée alors la possibilité de solliciter le passage de la police. Cette information sera transmise au secrétaire général.

✚ Les délégués souhaitent savoir si le budget alloué au protocole sanitaire pourra être redistribué sur les écoles. Mme Barbé répond qu'à ce jour, le protocole de nettoyage n'ayant pas évolué, la situation financière reste telle quelle. Les frais restent donc élevés.

✚ Une discussion s'engage sur le fait que peu de familles sollicitent les représentants des parents d'élèves. Un questionnaire pourrait être envoyé avant chaque conseil d'école pour faciliter les échanges. Une boîte aux lettres ou une boîte mails spécifique pourrait être créée. Il serait également possible de distribuer un trombinoscope des parents délégués. Afin de faire du lien entre les familles, l'APE pourrait être relancée (il s'agirait alors de se mettre en lien avec Mme Pagès). Pour finir, une boîte à idées permettrait aux familles de s'exprimer. Les parents délégués s'engagent à essayer de mettre en place de nouveaux moyens de communication dans les mois à venir.

✚ Une dernière remarque concerne le roulement des parents accompagnateurs. Cette année, les sorties étant régulières, il est à noter un manque criant (surtout en élémentaire) de parents disponibles ou pour le moins volontaires.

➤ **BILAN ET PROJET DE L'ALAE**

- ✓ Le projet poulailler a été validé par la CAF. Il est à finaliser d'ici novembre 2022. Des conseils doivent être pris auprès du vétérinaire et il s'agit de mettre en place un partenariat

avec le centre social pour les vacances scolaires. Les enfants ont commencé à dessiner le poulailler. Les différents partenaires définiront les contraintes techniques.

- ✓ En termes d'activités, des jeux collectifs sont proposés par Romain et Anaïs, des ateliers artistiques autour du jardin avec Sylvie, un atelier sur les droits de l'enfant avec Manon et Jessica du centre social. Manon poursuit également des ateliers artistiques : pâte Fimo, technique du dessin, et surtout la fresque murale de la cantine qui sera inaugurée avec Monsieur le Maire. Sandra propose, quant à elle, des activités sur tablettes (réalité augmentée...). En raison du protocole sanitaire (et du non brassage), les enfants n'ont pas le choix des activités. A venir : un projet BD avec Manon sur les règles de vie et la réalisation d'une plaque de rue (avec le centre social) ; à partir de coloriages des enfants, une mise en 3D/en mouvement (sur tablettes) avec Sandra ; la mise en place d'un jardin d'hiver (plantations) avec Stéphane.

➤ QUESTIONS DIVERSES

- La liste des travaux pour les vacances sera transmise au secrétaire général.
- Désormais, l'application de suivi Educartable est devenue le principal vecteur de communication entre les familles et l'école. Les informations ne seront plus doublées par mails. Mme Touret signale qu'un ENT académique est prévu en 2022. Cette solution puissante et efficace pourrait être envisagée pour les écoles de Pradines. La mairie sera sollicitée en ce sens. A ce jour, le coût n'est pas connu.
- Le problème de la porte d'entrée récurrent depuis un an est vraiment pénalisant. Les enseignantes doivent régulièrement sortir de leur classe pour aller ouvrir la porte. De plus, la sécurité (plan vigipirate) n'est pas maximale. La mairie précise qu'ils recherchent activement une solution. Des visites dans d'autres écoles ont été réalisées mais ne peuvent convenir à la configuration de Daniel Roques. Le système actuel essaie d'être remis en fonctionnement. Ceci est une priorité pour la municipalité.
- Le VPI de la quatrième classe a fait l'objet d'un appel d'offre. Les enseignantes précisent que les méthodes d'enseignement ont été choisies en fonction de l'engagement pris par la mairie en juin et que la non installation devient une contrainte pédagogique.
- Concernant les travaux de rénovation, la réponse par la mairie est la suivante : « Nous avons eu le retour des offres pour la maîtrise d'œuvre. Nous allons sélectionner le mieux-disant avant la fin du mois d'octobre. À partir de là l'étude sera lancée ». Il semblerait donc qu'un architecte soit en passe d'être désigné. Le projet devra être présenté en conseil municipal. Une implication de l'équipe enseignante et des familles est à envisager. Mme Barbé s'y engage. Il serait regrettable que ce projet se fasse sans avoir ciblé les besoins des principaux utilisateurs des locaux, à savoir le corps enseignant et que des décisions soient prises sans concertation avec ce dernier. L'équipe enseignante s'engage à se rendre disponible pour tout échange. Les parents souhaitent participer à ces réunions.
- Mme Touret présente, pour finir, ce en quoi consiste le PIAL (Pôle inclusif d'Accompagnement Localisé) et distribue une plaquette de présentation aux membres du conseil d'école.

Objectif :

Le Pôle Inclusif d'accompagnement localisé est une nouvelle organisation pour favoriser la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (aides humaines – pédagogiques – éducatives et à terme thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

PIAL CAHORS OUEST - Collège Gambetta	
IEN	M. PASTOR
PERDIR	M. CREPET
Coordonnateur	NAUROY Isabelle
AESH réf ouest1	Kristina JACOBSSON CIZAIN (ULIS Pro Cahors)
AESH réf ouest2	En cours

